



Dialogue social, maltraitance au travail, réformes de certains services...Rien ne va plus !

Ce 26 décembre 2023, la CGT de Bordeaux Métropole dépose un préavis illimité à partir du 8 janvier 2024. Il en est assez de ce manque de considération envers les agents, nos métiers, le dialogue social.

A ce jour, le dialogue social est en berne, le peu de réactions est inquiétant, des agents sont en souffrance. Le pouvoir d'achat, le mal-être, la maltraitance, le réaménagement des locaux (flex office, open space...).... Rien ne va plus !

-**L'ouverture de négociations sur la prime dite pouvoir d'achat où notre pétition a recueillie plus de 1500 signatures.** La réponse qui nous a été faite ne convient pas et les agents, conscients des difficultés financières qui leur incombent précisent par cette expression le versement de cette prime ;

-**Mal-être, conditions de travail dégradées.** Malgré des annonces faites, des dossiers restent en souffrance. Des sujets sensibles tels que le handicap au travail, les intimidations, la maltraitance... Insupportable ! ;

-**protocole d'accord SUPT** et horaires d'été. Le protocole d'accord sur les réunions métiers n'est pas honoré ;

-**Astreinte sécurité** (exploitation au lieu de sécurité) ;

-Etude de la reprise en régie pour le nettoyage des locaux et reclassement des agents pour les lieux dépourvus de cette prestation ;

-**Echéancier groupe de travail pour les 5 jours octroyés** à l'encadrement de collecte visant à être étendu aux autres services (plusieurs relances) ;

-**SDIMM et aménagement des locaux** : suspension du projet qui n'engendrera que des dysfonctionnements ;

-**Sur un cadre plus général** : la cotation des postes par niveaux de fonctions (en rapport à la pénibilité, niveau réel de responsabilités exercées) ;

-**Le non-respect du protocole d'accord sur les droits syndicaux, de son avenant et des textes en vigueur.** La CGT de Bordeaux Métropole est particulièrement visée dans certains services, où nos membres sont stigmatisés et refoulés afin de les empêcher d'assister aux réunions (quel qu'en soit les motifs).

En conséquence, nous déposons un préavis de grève illimité, allant d'une heure à la journée pour les services métropolitains à partir du 8 janvier 2024.

Agents administratifs, agents techniques, contractuels, prestataires, pas de différences pour la CGT de Bordeaux Métropole. Rien ne va plus dans les services. Dès le 8 janvier 2024, mobilisons-nous.

Le 11 janvier à 9h00, faisons-nous entendre, rendez-vous sur l'Esplanade de Mériadeck, une heure avant le Comité Social Territorial où les élus seront présents.